

COPIL du site
Natura 2000
« Petit Rhône »

Le 12 janvier 2021 à l'auditorium de
Fourques

Déroulement de la séance

Introduction par le Président du COPIL (Mr Gilles Dumas, maire de Fourques)

1. Le site Natura 2000 « Petit Rhône » : contexte et historique
2. Bilan 2020 : actions de communications, évaluation d'incidences, bilan des suivis et études, espèces exotiques envahissantes
3. Perspectives 2021 : Poursuite de l'animation, point spécifique sur l'extension du périmètre Natura 2000
4. Présentation de l'avancement des opérations de renforcement et décorsetage des digues du Petit Rhône (SYMADREM)

Contexte

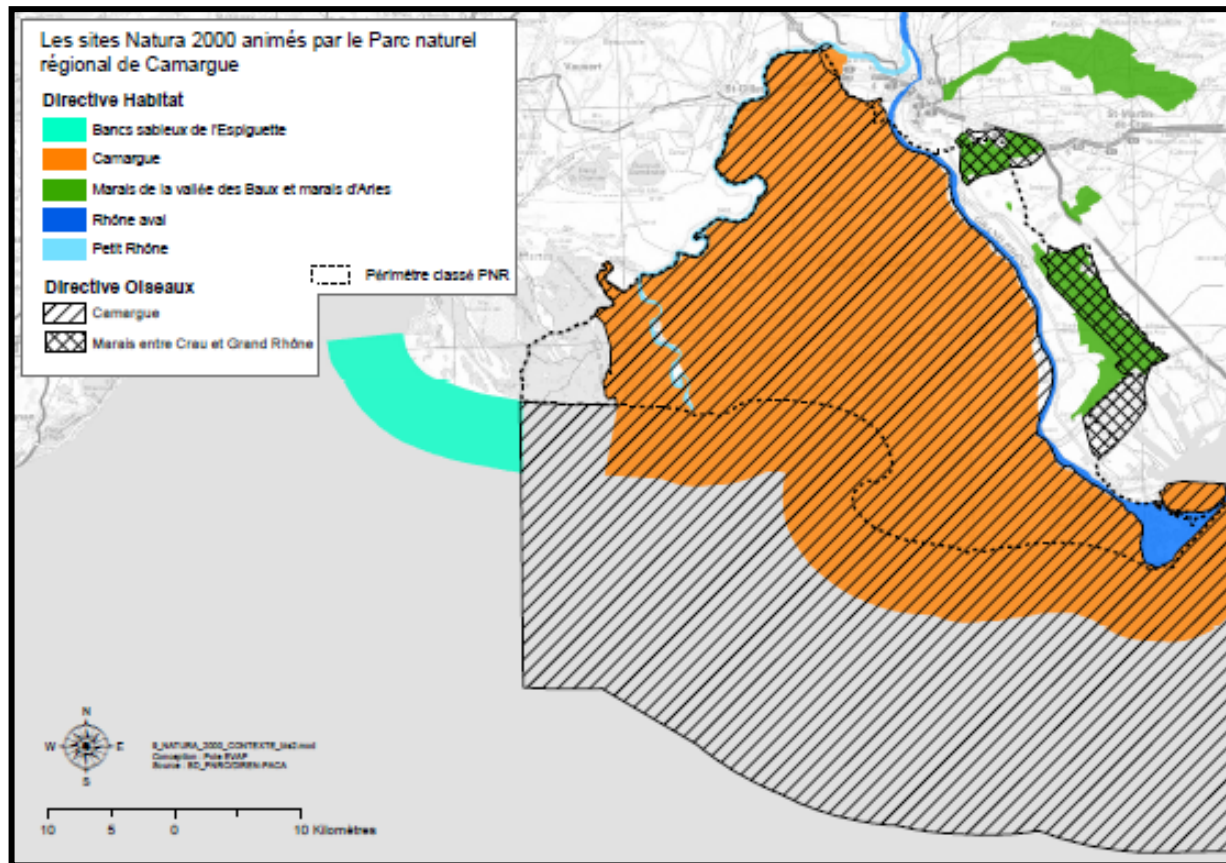
1. Le Parc naturel régional de Camargue, animateur de 7 sites Natura 2000
2. La démarche Natura 2000 «Petit Rhône»
3. Désignation de la structure animatrice pour la période d'animation 2021-2022

Le Parc naturel régional de Camargue, animateur de 7 sites N2000

7 sites en animation dans le delta du Rhône et au-delà

3 sites rhodaniens

- Petit Rhône (20%)
- Rhône Aval (60%)
- Marais de l'Île Vieille et alentour (20%)

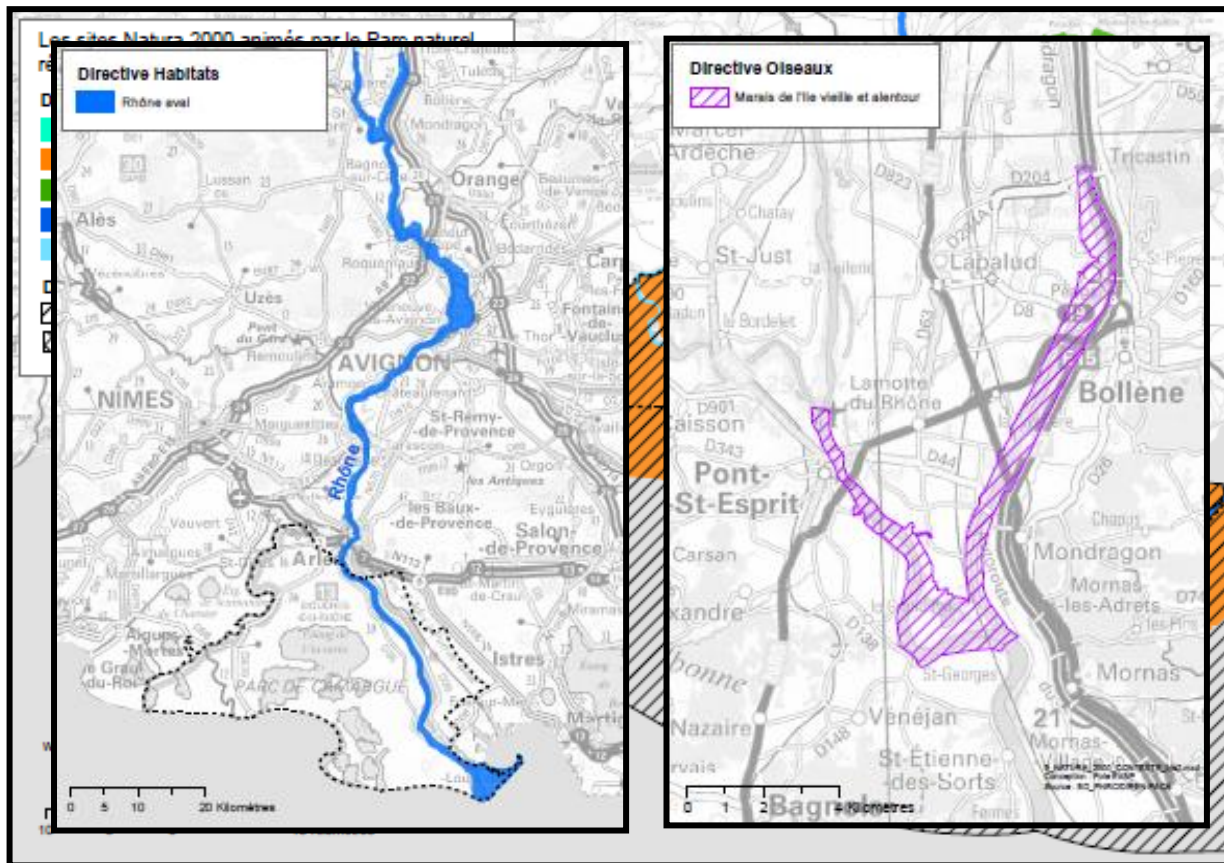


Le Parc naturel régional de Camargue, animateur de 7 sites N2000

7 sites en animation dans le delta du Rhône et au-delà

3 sites rhodaniens

- Petit Rhône (20%)
- Rhône Aval (60%)
- Marais de l'Île Vieille et alentour (20%)



Le site Natura 2000 "Petit Rhône"

Désigné au titre de la
Directive Habitat

Le périmètre

- 808 ha
- 60 km linéaire
- 5 communes
- 2 départements
- 2 régions

Ne couvre que le lit mineur du fleuve !



Le site Natura 2000 "Petit Rhône"

Habitats

- habitats d'intérêt communautaires
 - ✓ 3 dans le site (2 à enjeu fort)
 - ✓ 2 en bordure (1 à enjeu fort)



Sables vaseux estuariens



Rivière eutrophe à
Renoncules et Potamots



Berges vaseuses à faux
paspalum

Le site Natura 2000 "Petit Rhône"

Habitats

- habitats d'intérêt communautaires
 - ✓ 3 dans le site (2 à enjeu fort)
 - ✓ 1 en bordure (à enjeu fort)



Ripisylve à Saule blanc et Peuplier blanc

Grandes criques et baies peu profondes

Le site Natura 2000 "Petit Rhône"

Espèces

- 8 espèces d'intérêt communautaire :
 - ✓ 8 dans le site (4 à enjeu fort)
 - ✓ 11 espèces de chiroptères dans les ripisylves (dont 4 d'intérêt communautaire)



Lamproie marine



Castor d'Europe



Bouvière



Alose feinte du Rhône

Le site Natura 2000 "Petit Rhône"

Espèces

- 8 espèces d'intérêt communautaire :
 - ✓ 8 dans le site (4 à enjeu fort)
 - ✓ 11 espèces de chiroptères dans les ripisylves (dont 4 d'intérêt communautaire)



Grand rhinolophe



Murin à oreilles échanquées



Minioptère de Schreibers



Grand murin

Le site Natura 2000 “Petit Rhône”

Les objectifs de conservation :

OC 1 : Améliorer la dynamique fluviale et de rétablir le régime naturel d'inondation

OC 2 : Rétablir la fonction de corridor du fleuve et de sa ripisylve

OC 3 : Lutter contre les sources de dégradation des eaux

OC 4 : Lutter contre la colonisation ou l'implantation d'espèces exotiques envahissantes

OC 5 : Améliorer la qualité d'accueil des espèces de la Directive Habitat

OC 6 : *Conserver et améliorer les habitats d'intérêt communautaire*

Le site Natura 2000 “Petit Rhône”

La convention d’animation :

La convention actuelle d’animation s’étend sur la période février 2018 à janvier 2021.

Le Parc naturel régional de Camargue souhaite continuer l’animation du site pour la prochaine convention d’animation qui s’étend de février 2021 à décembre 2022.

→ **Validation du COPIL ?**

Bilan 2020

1. Les actions de communication
2. Evaluations d'incidences
3. Bilan des suivis et études
4. Point d'information sur les espèces exotiques envahissantes
5. Dotation biodiversité aux communes – 2020

A noter : pas d'animation entre juin et octobre 2020 (4 mois)

1. Les actions de communication

Conférence « Natura 2000 au service des zones humides de Camargue » le vendredi 21 février à 17h30 au mas du Pont de Rousty à Arles – Présentation du site et de ses enjeux.

Conférence
Vendredi 21 février à 17h30
Mas du Pont de Rousty - Arles

Natura 2000 au service des zones humides de Camargue



Les chargés de mission du Parc naturel régional de Camargue vous proposent de découvrir la biodiversité du territoire camarguais et les actions mises en œuvre grâce au dispositif Natura 2000 pour préserver ce patrimoine naturel exceptionnel

Renseignements :
Stéphan Arnassant - s.arnassant@parc-camargue.fr

Crédits photos : PNRC - C. de Bay - J. Monestoux - G. Ponsse - Direction départementale des Territoires de Camargue



Actualités du site publiées sur le site internet des sites Natura 2000 animés par le PNRC.

<http://pnr-camargue.n2000.fr>



2. Evaluation des incidences

« L'évaluation des incidences a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 (...) il convient de déterminer si le projet peut avoir un effet significatif sur les habitats et les espèces végétales et animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000 »

Peu de projets concernés au regard du périmètre du site (lit mineur uniquement)

Exemples de projets : Dragage, PLU, manifestations sportives....

En 2020 :

- Suivi du projet de renforcement et décorsetage des digues du Petit Rhône
- Projet de port de Fourques
- Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de Dragage (PGPOD) pour les opérations de dragages prévues sur 10 ans

2. Evaluation des incidences

Point d'info ripisylve :

La ripisylve (boisement alluviale) = habitat à fort enjeux de conservation

Sur le Petit Rhône, la plupart des ripisylves bénéficient d'un statut de protection au titre des PLU (Espace Boisé Classé) = interdiction de défricher ; coupe soumise à déclaration préalable en mairie

Des coupes « sauvages » ont été constatées en 2019

→ Contacter l'animatrice Natura 2000 en cas d'observation de toute coupe sur la ripisylve du Rhône ou pour renseignement



3. Suivis et études

1. Les inventaires chauve-souris
2. Le suivi de la Cigogne noire
3. Le suivi des macro-déchets à l'embouchure du Petit Rhône
4. La mise en place d'une Trame Verte et Bleue sur le territoire de la Réserve de Biosphère de Camargue
+ Point d'information concernant la Réserve de Biosphère de Camargue



3. Suivis et études

Chiroptères

Coordination du suivi post Life+Chiro-med

9 gîtes suivis en Camargue dont 4 le long du Petit Rhône

- Mas de Vert
- Mas d'Icard
- **Mas de Figarès → colonie d'importance**
- **Mas Duroure → colonie d'importance**



Bunker (Mas d'Icard)



Colonie mixte de Murin à oreille échancrées et de grand rhinolophe



Station de pompage (Mas de Vert)



3. Suivis et études

Chiroptères

Bilan des suivis sur le Petit Rhône :



| Gîte | Espèces | Effectifs | Remarques |
|----------------|--|--------------------|--|
| Duroure | Grand rhinolophe / Murin à oreilles échancrées | 158 / 117 | Site majeur, intérêt régional + de Grand rhinolophe mais moins de murin qu'en 2019 |
| Figares | Grand rhinolophe | 7 dont 3 jeunes | Site majeur, intérêt national ; Sécurisation du bâti effectuée en août 2020 Effectifs faibles comparés aux années précédentes |
| Mas de Vert | Non suivi cette année | | (suivi négatif en 2019 pour ces deux espèces) |
| Icard | Non suivi cette année | | (suivi négatif en 2019 pour ces deux espèces) |

3. Suivis et études

Suivi de la halte migratoire de la Cigogne noire en Camargue



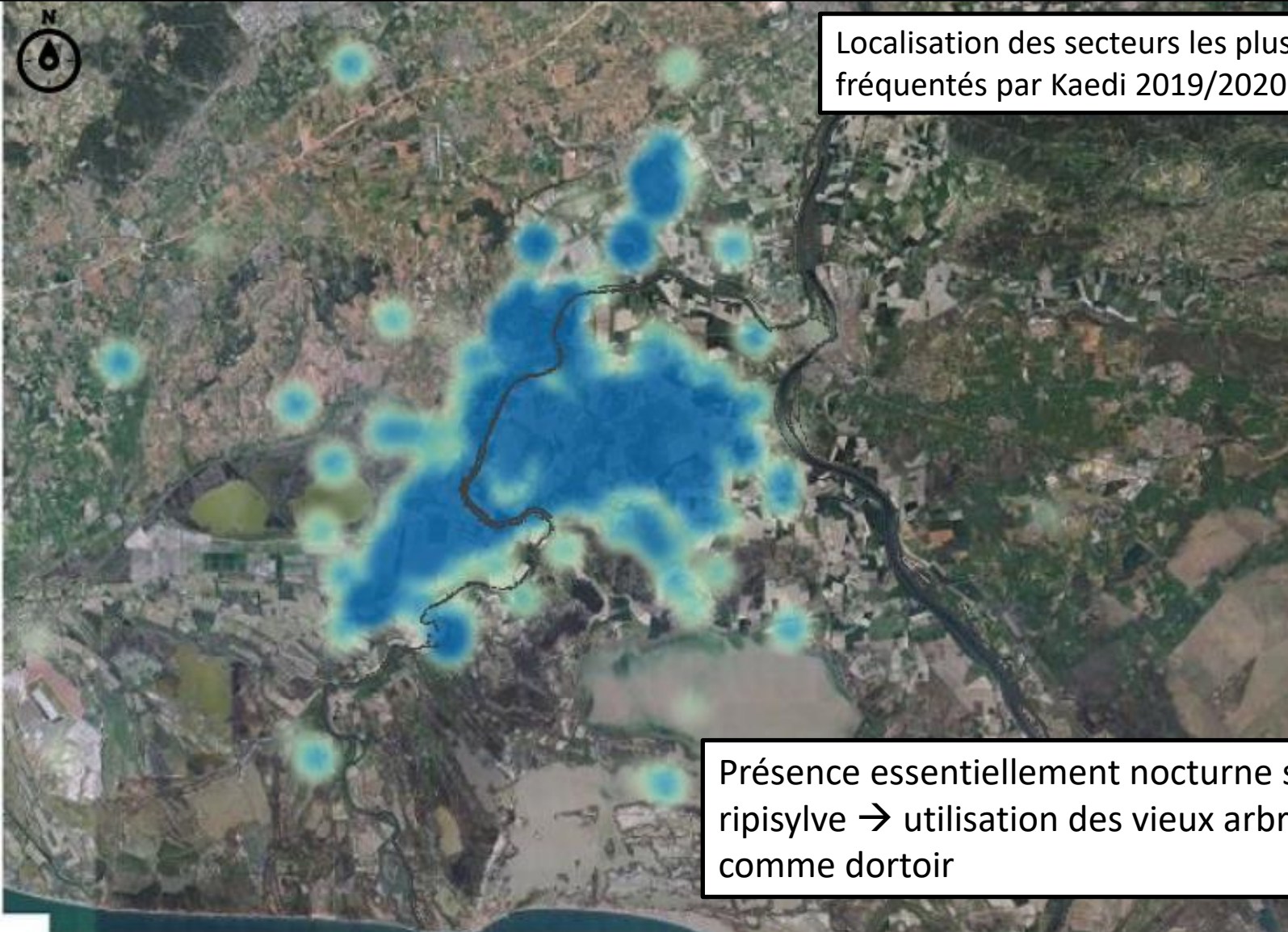
Kaedi équipée de son GPS

Statut IUCN (France) non nicheur :
Vulnérable

Suivi télémétrique de « Kaedi » depuis
2017(heure par heure)

Arrivée 26 juillet ; départ 4 octobre 2020

Dortoirs fréquemment localisés dans la
ripisylve du Petit Rhône



Localisation des secteurs les plus fréquentés par Kaedi 2019/2020

fin

ans la

Présence essentiellement nocturne sur la ripisylve → utilisation des vieux arbres comme dortoir

3. Suivis et études

Suivi des macro-déchets à l'embouchure du Petit Rhône (site de Brasinvert)

Suivi financé par le Cedre qui consiste en la réalisation d'un ramassage de tous les déchets sur un transect de 100 mètres sur le littoral 4 fois par an. Les déchets sont ensuite caractérisés selon un protocole défini à l'échelle européenne (DCSMM).

- 10 janvier 2020 (hiver) : \approx 300L
- 14 juillet 2020 (été) : \approx 60 L
- 09 octobre 2020 (automne) : \approx 200L



Hiver : Environ 300 L collectés



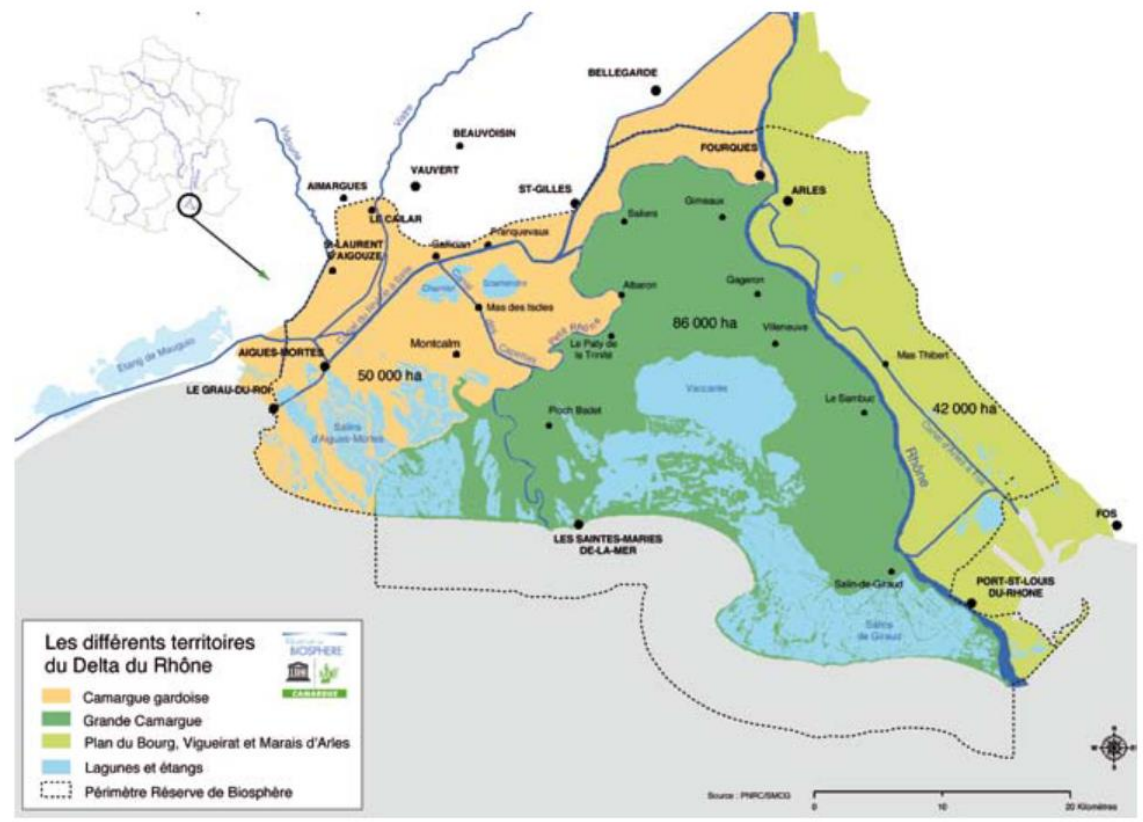
Automne : Environ 200 L collectés



3. Suivis et études

Mise en place d'une Trame Verte et Bleue sur le territoire de la Réserve de Biosphère de Camargue

Territoire de la Réserve de biosphère de Camargue

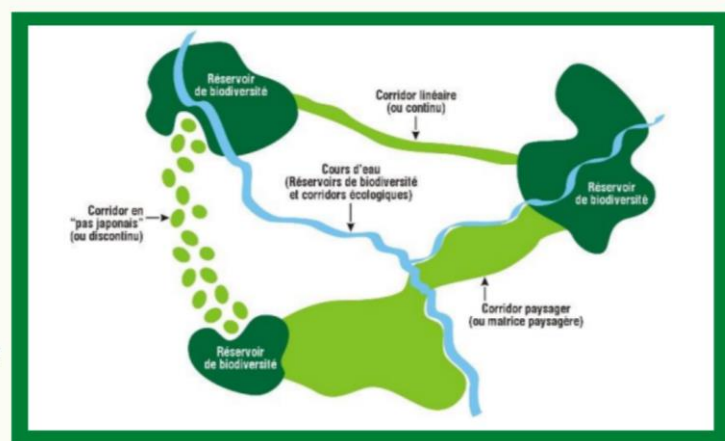


3. Suivis et études

Mise en place d'une Trame Verte et Bleue sur le territoire de la Réserve de Biosphère de Camargue

2 étapes :

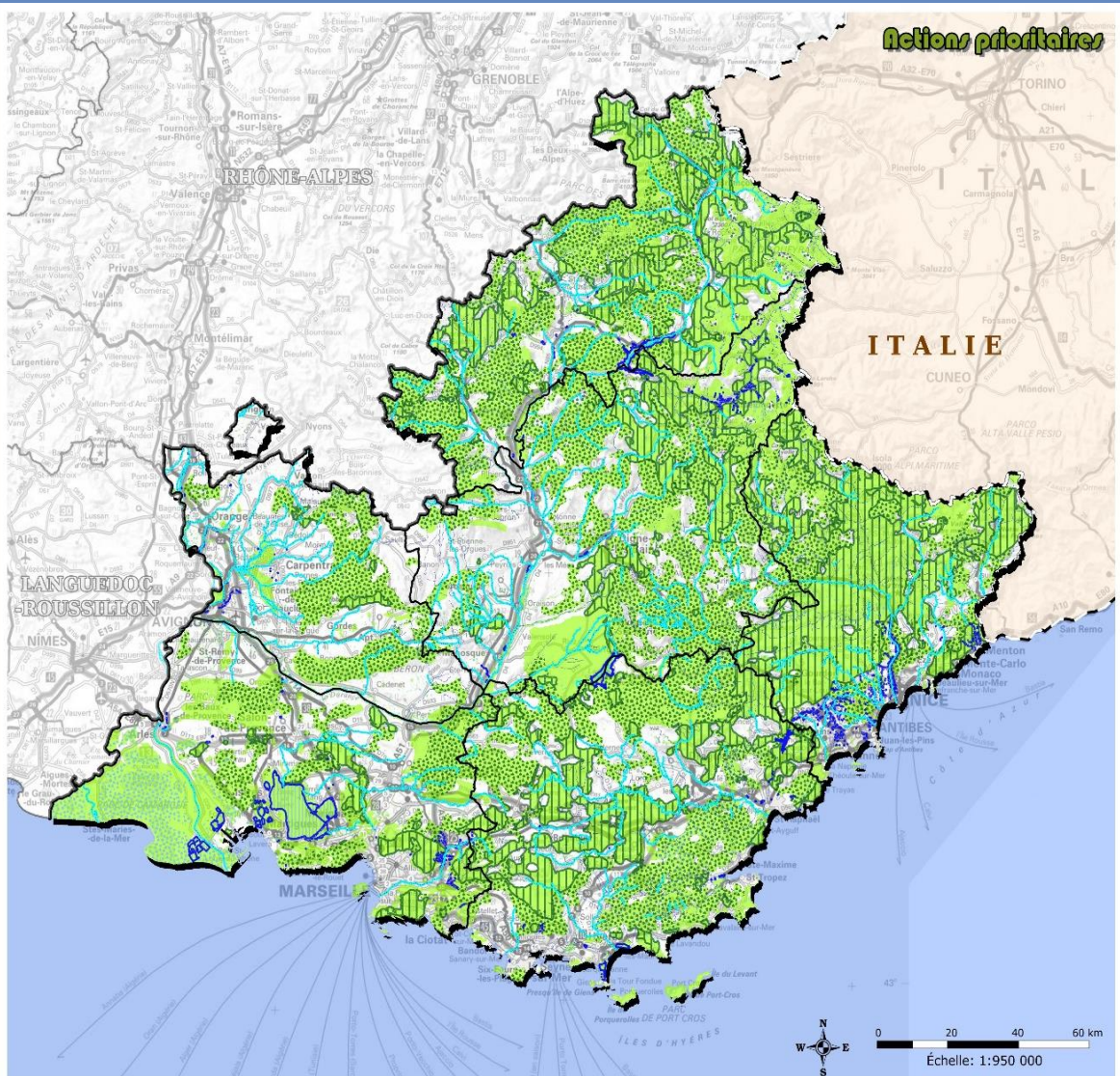
- Elaboration d'une méthodologie de sélection d'espèces et modélisation des trames (via une mission de stage entre février 2020 et juillet 2020)
- La mise en place de cette trame sur le territoire



TVB : ensemble des continuités formé par les corridors écologiques, réservoirs de biodiversité, cours d'eau





3. Suivis et études

Schéma Régional de Coherence Ecologique Provence-Alpes-Côte d'Azur







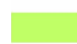
Actions prioritaires

Priorité de préservation optimale

-  Trame verte
-  Trame bleue
-  Zone humide
-  Cours d'eau

Priorité de remise en état optimale

-  Trame verte
-  Trame bleue
-  Zone humide
-  Cours d'eau

 Eléments surfaciques de la trame verte et bleue (TVB) régionale



3. Suivis et études

Mise en place d'une Trame Verte et Bleue sur le territoire de la Réserve de Biosphère de Camargue

| Sous-trame | Espèce indicatrice | Cortège faunistique |
|----------------------------------|--------------------|---|
| Forêts, boisements et ripisylves | Genette | <ul style="list-style-type: none"> - Lucane cerf-volant - Grand capricorne - Cordulie à corps fin - Orvet fragile - Castor d'Europe - Pipistrelle pygmée - Cigogne noire - Aigle criard - Milan noir - Rollier d'Europe - Martin-pêcheur |
| Cours d'eau et canaux | Cistude d'Europe | <ul style="list-style-type: none"> - Ichtyofaune dulçaquicole - Castor d'Europe - Loutre - Cordulie à corps fin |

3. Suivis et études

Point d'information Réserve de Biosphère

Le Tiki III rejoint le réseau des éco-acteurs de la Réserve de Biosphère de Camargue



4. Point d'information sur les espèces exotiques envahissantes

« Une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives. »

Un des cinq principaux facteurs de perte de la biodiversité mondiale

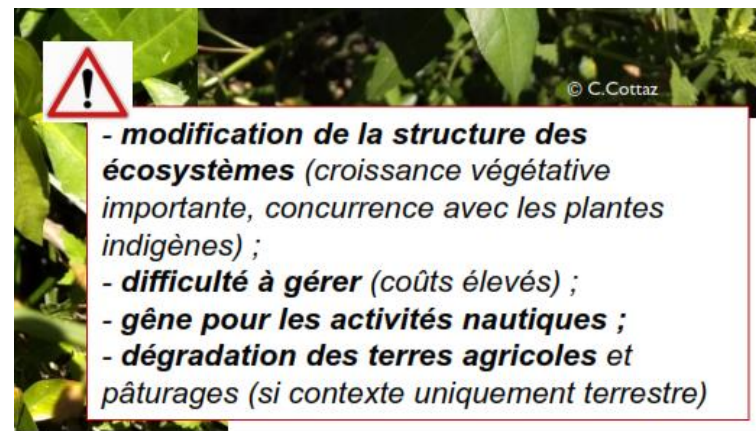
3 nouvelles espèces ont été détectées sur le Petit Rhône en 2019 :

- L'herbe alligator *Alternanthera philoxeroides*
- Le crabe bleu *Callinectes sapidus*
- Le crabe chinois *Eriocheir sinensis*

Les espèces exotiques envahissantes

Herbe à alligator, *Alternanthera philoxeroides*

- EEVE Emergente
- Lagunes peu salées
- Plante ornementale (aquariophilie) : introduite en 1960 (Garonne)
- En région méditerranéenne : 2013
- Découverte d'une station à l'embouchure du Petit Rhône en 2019



4. Point d'information sur les espèces exotiques envahissantes

Herbe à alligator, *Alternanthera philoxeroides*

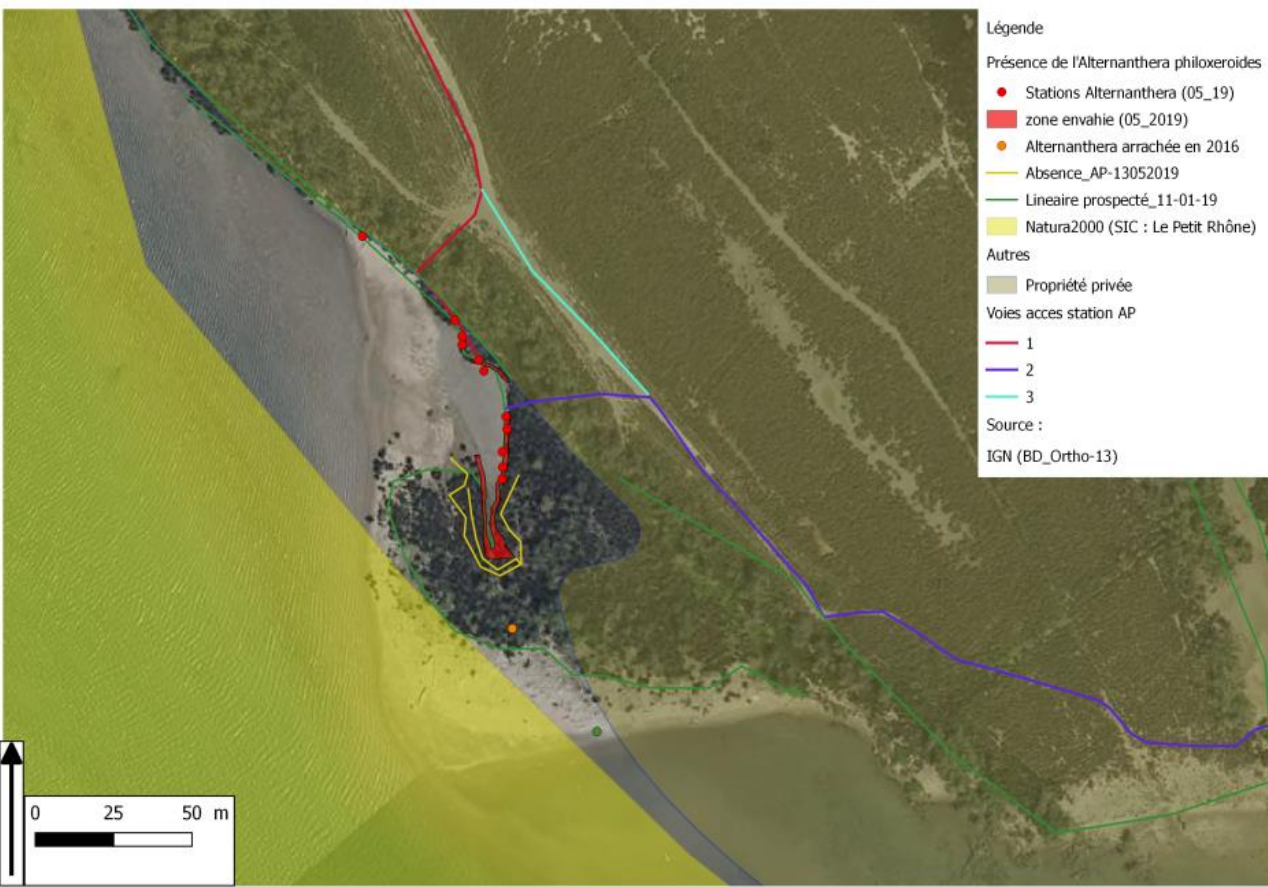
- Commune : Saintes Maries de la Mer
- Foncier : privé
- Surface de la station : environ 150 m²
- Périmètre de protection : hors Natura 2000 (ZSC) Camargue ou Petit Rhône (dans le périmètre d'extension)



4. Point d'information sur les espèces exotiques envahissantes

Herbe à alligator, *Alternanthera philoxeroides*

- Commune
- Maires c
- Foncier
- Surface
- environ
- Périmètre
- : hors Na
- Camargu
- Rhône (
- périmètr



4. Point d'information sur les espèces exotiques envahissantes

Herbe à alligator, *Alternanthera philoxeroides*

Actions mises en œuvre en 2020 :

- Rencontre avec le propriétaire
- Diagnostic de la parcelle
- Dépôt d'une demande de subvention auprès de la DREAL pour l'éradication de la station (recherche d'un financement complémentaire en cours)
- Impossibilité de déposer un contrat Natura 2000 car la station est située en dehors du site



4. Point d'information sur les espèces exotiques envahissantes

Le Crabe bleu, *Callinectes sapidus*

- 1^{ère} observation au Parc naturel marin du Golfe du Lion en 2017
- 1^{ère} donnée sur le PNR de Camargue en 2019 + données multiples depuis (dont femelle grainée)
- Plusieurs données sur le Petit Rhône (espèce d'estuaire/lagunes)
- Régime alimentaire : omnivore
- Peut occasionner des dégâts dans les filets de pêche
- 4 crabes bleus pêchés dans le Petit Rhône en 2020 (27 en 2019)



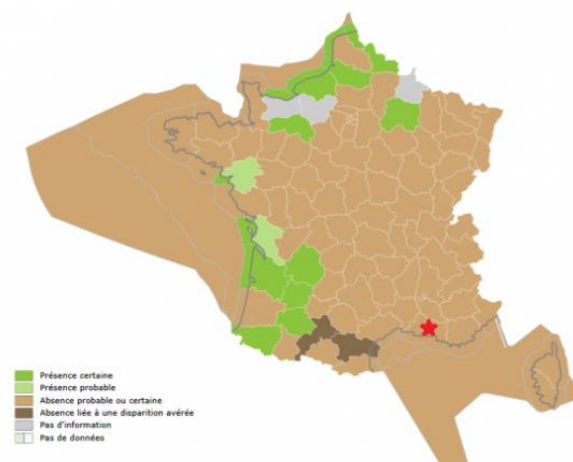
Figure 8. Carte de distribution mondiale de *Callinectes sapidus*. © GBIF 2017.

Si vous en trouvez un, ne le relâchez pas en mer et faites part de vos observations sur cette adresse email :
crabe.bleu.CNRS@gmail.com.

4. Point d'information sur les espèces exotiques envahissantes

Le Crabe chinois, *Eriocheir sinensis*

- 1^{ère} donnée en France : 1930 (Boulogne sur Mer)
- Janvier 2019 : 1^{ère} observation en région méditerranéenne dans le Petit Rhône
- Originaire d'Asie
- En forte densité risque d'impact sur les écosystème et sur le système d'endiguement/berges
- En France, l'espèce ne semble pas avoir un caractère envahissant fort
- Pas de capture connue en 2020 dans le Petit Rhône (2 captures à l'embouchure du Grand Rhône en novembre 2020)



→ Signaler toute observation au PNRC !

5. Dotation biodiversité aux communes

Dotation pour la protection de la biodiversité en 2020 :

L'article 252 de la loi de finances pour 2020 a institué à compter de 2020 une dotation budgétaire destinée aux communes dont une part importante du territoire est classée en site « Natura 2000 » ou comprise dans un cœur de parc national ou au sein d'un parc naturel marin.

➔ 10 millions d'euros en 2020

3 Conditions :

- > 75% de la commune est couvert par un site Natura 2000
- < 10 000 habitants
- Potentiel fiscal par habitant inférieur à 1,5 fois la moyenne de la même strate démographique

Commune du site Natura 2000 du Petit Rhône concernée : Les Saintes-Maries-de-la-Mer (32 892€) (site Natura 2000 Camargue principalement)

Perspectives 2021

1. Poursuivre les missions d'animation
2. L'extension du périmètre Natura 2000

1. Poursuivre les missions d'animation

- Continuer les actions de communication (lettre d'informations pour 2021 et 2022)
 - Veille sur les projets pouvant impacter les milieux rhodaniens (évaluation des incidences)
 - Poursuite des suivis et études (+ suivi loutre)
 - Veille sur les espèces exotiques envahissantes, éradication de la station d'herbe alligator à l'embouchure du Petit Rhône
- 2022 : Stage sur les espèces exotiques envahissantes : « stratégie locale de gestion des espèces exotiques envahissantes émergentes sur le Rhône aval et le Petit Rhône »

2. L'extension du périmètre Natura 2000

Le périmètre du site Natura 2000 actuel = le lit mineur uniquement

« Les limites actuelles du périmètre Natura 2000, en excluant la ripisylve et ses habitats d'intérêt communautaire, les berges et des habitats d'espèces ou encore les ségonaux, se privent de presque tous ses atouts et ne permet pas d'inclure au sein du dispositif Natura 2000 les objectifs de conservation susceptibles de les concerner »

→ 8 objectifs de gestion/opérationnels dans le DOCOB concernant l'extension du périmètre

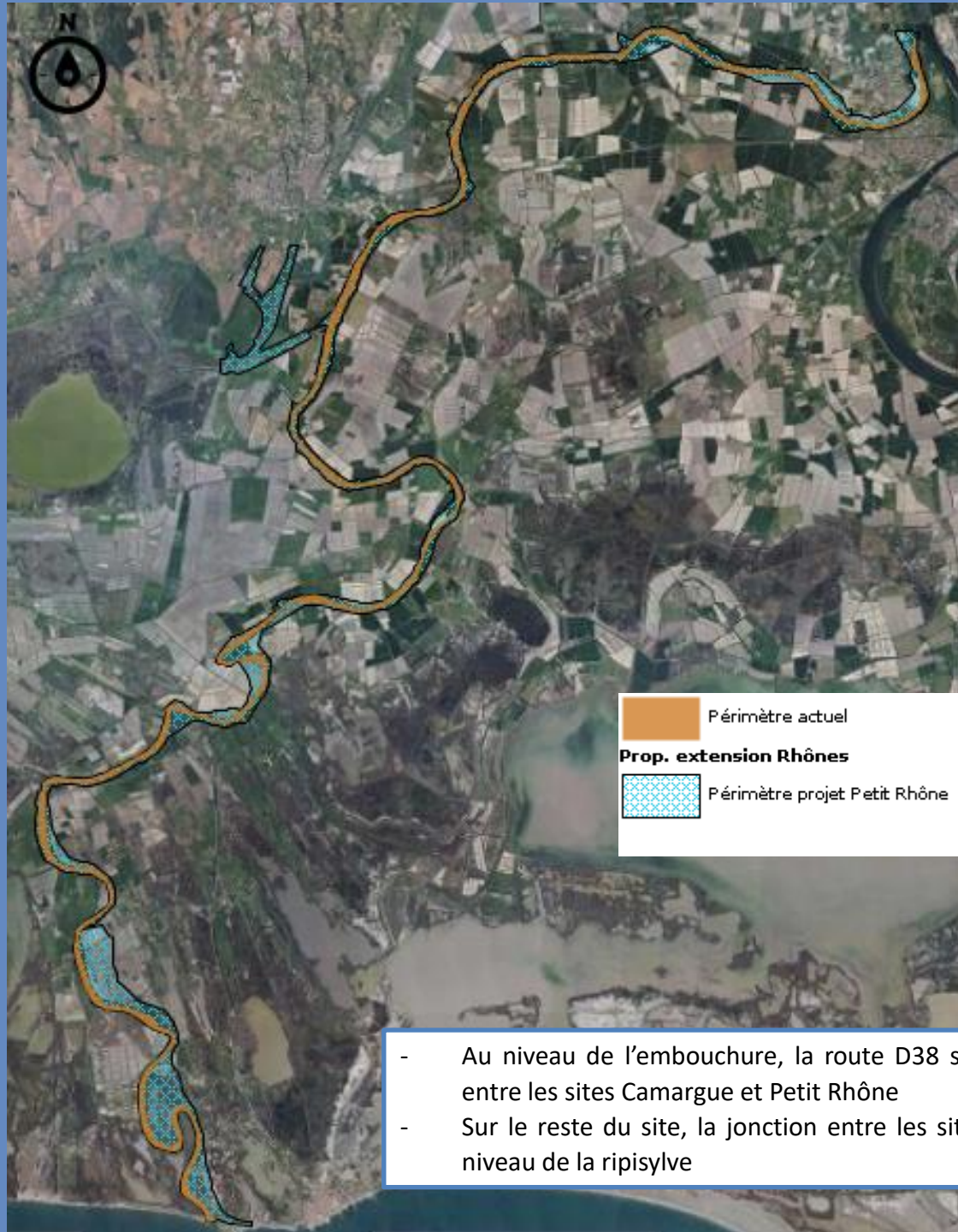
Extension du périmètre pour permettre l'intégration des boisements et autres zones humides d'intérêt – **Projet validé par le COPIL du site en décembre 2017**

L'extension du périmètre permettra de mieux mobiliser des outils Natura 2000 : contrats Natura 2000 et Charte.

2. L'extension du périmètre Natura 2000

| Site Natura 2000 | Petit Rhône actuel | Petit Rhône projet |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Surface 13 | 484 | 1322 |
| Surface 30 | 321 | 824 |
| Total (ha) | 805 | 2145 |
| Pourcentage 13 | 60,1 % | 61,6 % |
| Pourcentage 30 | 39,9 % | 38,4 % |
| Pourcentage d'agrandissement : | | 166 % |

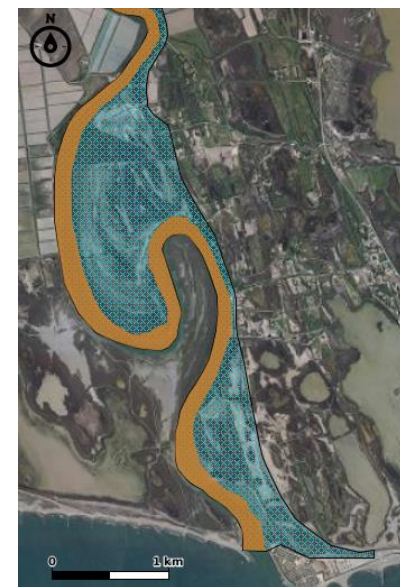
Le site Natura 2000 reste principalement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur après extension



- Au niveau de l'embouchure, la route D38 sert de limite entre les sites Camargue et Petit Rhône
- Sur le reste du site, la jonction entre les sites se fait au niveau de la ripisylve



Ancienne carrière de la Ribasse et contre canal du Rhône à Sète



Embouchure

2. L'extension du périmètre Natura 2000

Etat des lieux et calendrier prévisionnel :

- Tracé affiné en 2020 avec les DDT et DREAL
- Objectifs 2021 :
 - Analyse des cartes avec le SYMADREM
 - Analyse des cartes et validation du (des) projets d'extension avec la DREAL et les DDT
 - Rédaction des dossiers techniques et réglementaires
 - Validation des projets d'extension par le MNHN et les autorités militaires
 - Concertation auprès des communes lors de réunions spécifiques

➔ Validation du COPIL ?

Point d'informations spécifiques : Opérations de renforcement et décorsetage des digues du Petit Rhône

Objectif en priorité 1 dans le DOCOB : « Rétablir la fonction de corridor du fleuve et de sa ripisylve et favoriser les « réservoirs de biodiversité » et les ensembles fonctionnels à forte naturalité »

Merci de votre attention !

